



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 74139

#### Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'évolution de la pauvreté en France. Elle lui rappelle que le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté pour la période 2001-2002 souligne que la reprise économique amorcée en 1997 ne s'est pas accompagnée d'une baisse du nombre de foyers disposant de très faibles ressources. Ainsi de 1997 à 2002 le taux de « pauvreté monétaire » n'a pas varié s'établissant à 7 % des ménages représentant 4,2 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (538 euros pour une personne seule en 1997). De plus, elle lui indique que selon ce même rapport, si la perte d'un emploi est un facteur important de l'entrée en pauvreté, elle n'est pas la seule cause, le fait de travailler ne protégeant pas toujours de cet état. Enfin la remontée du chômage et le ralentissement de la croissance sur l'année 2001 comme les perspectives pour l'année 2002 auront un impact, selon les observateurs, sur les plus démunis, l'arrêt de la baisse du nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion constituant un indicateur préoccupant. Enfin il ressort que la pauvreté n'est pas répartie de façon homogène, la proportion des ménages vivant sous le seuil de pauvreté variant de 1 à 7 selon les régions. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui communiquer la répartition par région des statistiques de la pauvreté en France, mais surtout de l'informer des mesures concrètes qu'il entend mettre en oeuvre pour lutter contre ce fléau, à un moment où la croissance recule et le chômage augmente.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Marcelle Ramonet](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74139

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mars 2002, page 1362